

AVANT PROPOS

Le dossier de base, première étape du PCD, a été élaboré au sein de l'administration communale.

Ce travail a été encadré par une commission consultative regroupant des représentants communaux tant publics que privés. Elle s'est réunie durant un an à 8 reprises pour examiner par thème les différents aspects du PCD tant en ce qui concerne la situation existante que les propositions.

Le dossier de base du PCD est constitué d'un rapport et d'un atlas cartographique et a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 25 février 99.

Le présent dossier est un document de synthèse qui reprend essentiellement les conclusions du rapport complet, l'intégralité des politiques et mesures, ainsi que les cartes y afférentes.

CONTENU

LA SITUATION EXISTANTE ET SON EVOLUTION

LA POPULATION

LE LOGEMENT

LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET L'EMPLOI

LES EQUIPEMENTS ET SERVICES D'UTILITE COLLECTIVE

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT

LES FORMES DE LA VILLE ET LE PAYSAGE URBAIN

LES MOYENS ET RESSOURCES DE LA COMMUNE

OCCUPATION DU SOL ET SITUATION DE DROIT

LES PROJETS EXISTANTS QUI CONCERNENT LA COMMUNE

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

LES POLITIQUES

- POLITIQUE DE POPULATION ET DE LOGEMENT
- POLITIQUE DE L'EMPLOI ET D'ORIENTATION, DE SOUTIEN ET D'INTÉGRATION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE TOURISME
- POLITIQUE D'EMBELLISSEMENT DU PAYSAGE URBAIN ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
- POLITIQUE D'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS ET DE GESTION DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE
- POLITIQUE DE MAILLAGE VERT ET DE GESTION DE LA NATURE
- POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES
- POLITIQUE DE TRANSPORTS, DE DÉPLACEMENTS ET DE STATIONNEMENT, GÉNÉRALE ET PAR MODE
- POLITIQUE DE GESTION PUBLIQUE

ORIENTATIONS PRINCIPALES

PRINCIPES ET PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS